

fiches BAC

2^{de}

**NOUVEAU
BAC**

Le Tout-en-un

Toutes les
matières
en **224**
fiches
détachables



Français



Maths



Physique-chimie



SVT



Histoire-Géo



SES



Anglais



OFFERT !

Un abonnement au site
de révision **annabac**



Hatier

Fiches BAC

2^{de}

NOUVEAU
BAC

Le Tout-en-un

■ **Français**

Séverine Charon • Bertrand Darbeau • Sandrine Girard

■ **Maths**

Hervé Kazmierczak • Christophe Roland

■ **Physique-Chimie**

Nathalie Benguigui • Patrice Brossard • Jacques Royer

■ **SVT**

Fabien Madoz-Bonnot

■ **Histoire-Géographie**

Christophe Clavel • Cécile Gaillard • Florence Holstein • Jean-Philippe Renaud

■ **SES**

Sylvain Leder • François Porphire

■ **Anglais**

Michèle Malavieille



SOMMAIRE GÉNÉRAL

*Pour trouver une fiche précise dans une matière,
reportez-vous au sommaire de chaque partie.*

FRANÇAIS

SOMMAIRE	6
-----------------	---

Les genres littéraires

● La poésie, du Moyen Âge au XVIII ^e siècle	9
● La littérature d'idées et la presse, du XIX ^e au XXI ^e siècle	19
● Le récit du XVIII ^e au XXI ^e siècle	27
● Le théâtre du XVII ^e au XXI ^e siècle	39

Maîtriser les outils de l'analyse

● Analyser une phrase, un énoncé	51
● Analyser le lexique, le style	61

MATHÉMATIQUES

SOMMAIRE	68
-----------------	----

● Algorithmique et programmation	71
● Nombres et calculs	77
● Fonctions	91
● Géométrie	109
● Statistiques et probabilités	127

PHYSIQUE-CHIMIE

SOMMAIRE	142
-----------------	-----

● Constitution et transformations de la matière	145
● Mouvement et interactions	183
● Ondes et signaux	201

SVT

SOMMAIRE	222
-----------------	-----

● La Terre, la vie et l'organisation du vivant	225
● Les enjeux contemporains de la planète	257
● Le corps humain et la santé	271

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

SOMMAIRE	288
-----------------	-----

Histoire

● Les grandes étapes de la formation du monde moderne	291
---	-----

Géographie

● Environnement, développement, mobilité : les défis d'un monde en transition	337
--	-----

SES

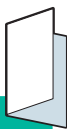
SOMMAIRE	384
-----------------	-----

● Économie	387
● Sociologie	417
● Science politique	431
● Regards croisés	443

ANGLAIS

SOMMAIRE	452
-----------------	-----

● Lexique : les axes du programme	453
● Vers le bac	469



+ DANS LES RABATS DE COUVERTURE

► FRANÇAIS

Une **frise chronologique** d'histoire littéraire

► MATHS

Ensembles de nombres et **intervalles**

► PHYSIQUE-CHIMIE

Les trois premières périodes du **tableau périodique**

Maquette de principe : Frédéric Jély
Mise en pages : STDI
Schémas : STDI, Corédoc
Cartographie : Légendes Cartographie
Iconographie : Hatier illustration

© Hatier, Paris, 2024

« Sous réserve des exceptions légales, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite, par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par le Code de la Propriété Intellectuelle. Le CFC est le seul habilité à délivrer des autorisations de reproduction par reprographie, sous réserve en cas d'utilisation aux fins de vente, de location, de publicité ou de promotion de l'accord de l'auteur ou des ayants droit. »

FRANÇAIS



SOMMAIRE

Quand vous avez révisé une fiche, cochez la case ☐ correspondante !

Les genres littéraires

La poésie, du Moyen Âge au XVIII^e siècle

- | | | | |
|---|---|--------------------------|----|
| 1 | Les fonctions de la poésie | ☐ | 9 |
| 2 | Les règles de la versification | ☐ | 11 |
| 3 | La poésie au Moyen Âge | ☐ | 13 |
| 4 | La poésie au XVI ^e siècle | ☐ | 15 |
| 5 | La poésie aux XVII ^e et XVIII ^e siècles | ☐ | 17 |

La littérature d'idées et la presse, du XIX^e au XXI^e siècle

- | | | | |
|---|--|--------------------------|----|
| 6 | Les genres de la littérature d'idées | ☐ | 19 |
| 7 | Les outils de l'argumentation | ☐ | 21 |
| 8 | La littérature d'idées au XIX ^e siècle | ☐ | 23 |
| 9 | La littérature d'idées aux XX ^e et XXI ^e siècles | ☐ | 25 |

Le récit du XVIII^e au XXI^e siècle

- | | | | |
|----|--|--------------------------|----|
| 10 | Les genres narratifs | ☐ | 27 |
| 11 | La construction de l'intrigue | ☐ | 29 |
| 12 | Les outils d'analyse du récit | ☐ | 31 |
| 13 | Le récit au XVIII ^e siècle | ☐ | 33 |
| 14 | Le récit au XIX ^e siècle | ☐ | 35 |
| 15 | Le récit aux XX ^e et XXI ^e siècles | ☐ | 37 |

Le théâtre du XVII^e au XXI^e siècle

16	Le texte de théâtre	☐	39
17	La structure de la pièce classique	☐	41
18	Les règles du théâtre classique	☐	43
19	La comédie, du XVII ^e au XXI ^e siècle	☐	45
20	La tragédie, du XVII ^e au XXI ^e siècle	☐	47
21	Le drame, du XVIII ^e au XXI ^e siècle	☐	49

Maîtriser les outils de l'analyse

Analyser une phrase, un énoncé

22	L'analyse de la phrase complexe	☐	51
23	La valeur des modes et des temps	☐	53
24	L'énonciation	☐	55
25	Les paroles rapportées	☐	57
26	Les types de textes	☐	59

Analyser le lexique, le style

27	Le lexique	☐	61
28	Les figures de style	☐	63
29	Les tonalités littéraires	☐	65

L'écriture poétique a eu des fonctions variées au cours de son histoire. Si le lyrisme est certainement le mode d'expression privilégié de la poésie, il n'est évidemment pas le seul : la poésie peut aussi être didactique ou engagée.

I La poésie lyrique

1 L'origine musicale de la poésie

Le nom même de poésie lyrique dit bien son origine musicale (la lyre est une sorte de harpe). Celle-ci est **encore vivace au Moyen Âge**, où troubadours et trouvadours continuent à composer une poésie mêlant paroles et musique, qu'ils désignent par le terme de **chanson**.

À partir du **xiv^e siècle**, les poètes abandonnent peu à peu l'accompagnement musical et imaginent une poésie qui se fonde sur la seule musique de la voix, exploitant les **ressources sonores** (rimes, **assonances**, **allitérations**) et **rythmiques** (vers, accents) du langage.

Mots clés

- **Assonance** : répétition du son vocalique.
- **Allitération** : répétition du son consonantique.

2 Une énonciation subjective

Outre sa dimension musicale, le lyrisme se caractérise aussi par sa **forte subjectivité** : plus que tout autre genre, il est celui où le poète dit *je*, au point que certains auteurs ont pu donner une dimension nettement **autobiographique** à leurs poèmes, tel Villon au **xv^e siècle**.

Mais il ne faut pas limiter la poésie lyrique à cette dimension personnelle, car ce serait passer à côté de l'**universalité lyrique** : en disant *je*, le poète parle aussi du lecteur, voire de l'Homme en général.

Le *je* ne va d'ailleurs pas sans un *tu* : la poésie lyrique s'adresse souvent à un destinataire, que son identité soit précisée ou non. C'est particulièrement le cas de la **lyrique amoureuse**, qui interpelle la femme ou l'homme aimé, comme Ronsard dans les *Amours* (1552).

3 Une poésie expressive

Dès le Moyen Âge, la poésie lyrique semble vouée à l'**expression des sentiments**. L'amour, la mort, la conscience du temps qui passe, la nostalgie, la solitude... sont ainsi parmi les thèmes privilégiés du lyrisme.

■ Mais la poésie lyrique sait aussi s'ouvrir au monde pour exprimer la **singularité du regard que le poète porte sur tout ce qui l'entoure**.

II La poésie engagée

■ On appelle poésie engagée des œuvres dans lesquelles le poète **prend position** et **met son art au service d'une cause** (qu'elle soit politique, morale, sociale...) pour éveiller les consciences.

■ Elle apparaît généralement dans des contextes de **tensions politiques** : Agrippa d'Aubigné écrit ainsi *Les Tragiques* (1616) pour dénoncer les exactions des catholiques durant les guerres de religion.

■ Plus largement, la poésie engagée peut englober tout texte poétique manifestant une dimension contestataire ou polémique, comme la **satire** qui critique les défauts d'individus ou de groupes sociaux et dénonce leurs ridicules.

III La poésie didactique

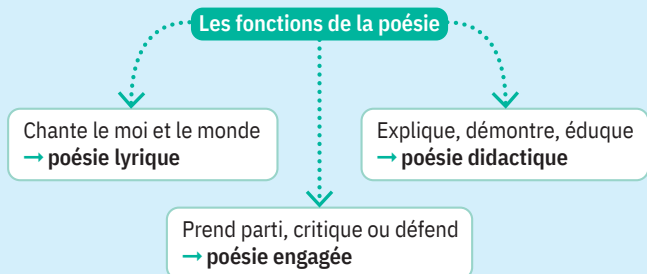
■ La poésie peut aussi avoir pour fonction de **délivrer un enseignement** : on parle alors de **poésie didactique**. C'est le cas des *Fables* de La Fontaine (publiées entre 1668 et 1694), qui mettent les ressources de l'écriture poétique au service d'un enseignement porté par la morale.

■ La poésie didactique n'est pas seulement morale : elle peut être **philosophique**, comme le *Poème sur le désastre de Lisbonne* (1756) de Voltaire.

■ Enfin, l'objet de la poésie didactique peut être la poésie elle-même, lorsqu'il s'agit d'en définir les règles et principes. C'est le rôle dévolu aux **arts poétiques**, véritables traités pratiques, manuels de composition en prose ou en vers : le plus célèbre est l'*Art poétique* de Boileau (1674).



L'ESSENTIEL



Les règles de la versification concernent les rythmes et les sonorités du poème. Si elles permettent de définir des formes fixes, obéissant à des principes communs, chaque poète se les approprie et les exploite de manière créative.

Je vis, je meurs ; // je me brûl(e) et me noi(e) ;
J'ai chaud extrêm(e) // en endurent froidur(e) :
La vie m'est // et trop moll(e) et trop dur(e).
J'ai grands ennuis // entremêlés de joi(e).

Louise Labé, Œuvres (1555)

I Le vers

1 Les types de vers

- On distingue les **vers pairs**, comme l'alexandrin (douze syllabes), le décasyllabe (dix syllabes) ou l'octosyllabe (huit syllabes) et les **vers impairs**, plus rares. Ici, Louise Labé utilise le décasyllabe, donc un vers pair.
- Pour déterminer quel est le type de vers, il faut compter les syllabes qu'il comporte. On doit alors tenir compte de quelques principes.
 - Le **-e muet** (ci-dessus entre parenthèses) s'élide toujours en fin de vers et avant un mot commençant par une voyelle ou un *h* muet. En revanche, le *-e* de « vie » au vers 3 est prononcé, puisqu'il est suivi d'une consonne : « La vi-e m'est... »
 - La **diérèse** compte pour deux syllabes deux voyelles voisines.
 - La **synérèse** compte pour une seule syllabe deux voyelles voisines. C'est ici le cas d'« ennuis » (qui ne se lit pas « ennu-is »).

2 L'accentuation

- La dernière syllabe (prononcée) d'un vers est toujours accentuée : on parle d'**accent métrique**.
- Les vers de plus de huit syllabes comportent un second accent métrique, sur la quatrième syllabe pour le décasyllabe, sur la sixième pour l'alexandrin.
- Cet accent détermine la place de la **césure** (notée //) qui se situe immédiatement après lui et qui partage le vers en deux **hémistiches** (« demi-vers »). Dans les quatre vers de Louise Labé, on constate que les groupes de mots se répartissent logiquement entre les deux hémistiches inégaux (quatre syllabes pour le premier, six syllabes pour le second).

3 Les effets de discordance

- L'**enjambement** désigne le fait qu'un groupe syntaxique important déborde le cadre du vers et se prolonge dans le vers suivant.
 - Le **rejet** consiste à repousser dans le vers suivant un élément court nécessaire à la construction du vers précédent.
 - Le **contre-rejet** place un élément verbal court à la fin d'un vers alors qu'il appartient au vers suivant par la construction et le sens.
- Ces effets de rythme restent assez rares en poésie avant le XIX^e siècle.

II La rime

- La **qualité** de la rime dépend du nombre de sons que partagent les mots à la rime (le -e muet ne comptant pas). Elle peut être **pauvre** (un seul son commun), **suffisante** (deux sons communs) ou **riche** (trois sons communs ou plus) : « **noie** » et « **joie** » forment une rime pauvre (son [oi]) ; « **froidure** » et « **dure** » une rime riche (sons [d], [u] et [r]).
- La **disposition** des rimes dépend de la façon dont elles se combinent. Le plus souvent, elles sont : **plates** ou **suivies** (schéma *aabb*), **croisées** (schéma *abab*) ou **embrassées** (schéma *abba*, comme dans le quatrain de Louise Labé).

III La strophe

On identifie la **strophe** traditionnelle par le blanc qui sépare chaque groupement de vers à l'intérieur d'un poème et par l'organisation des rimes. Les principaux modèles de strophes sont le quatrain (quatre vers), comme cette strophe de Louise Labé, et le sizain (six vers).



L'ESSENTIEL

Les vers

- type de vers (pair/impair, simple/complex)
- accentuation
- discordances (enjambement, rejet, contre-rejet)

Les rimes

- qualité (pauvres, suffisantes, riches)
- disposition (plates, croisées, embrassées)

Les strophes

- quatrain, sizain, etc.

C'est au cours du Moyen Âge, entre la fin du **XI^e** siècle et la fin du **XV^e** siècle, que se définissent progressivement les caractéristiques de la poésie française. Cette période voit aussi naître la figure du poète, appelée à jouer un rôle central dans la vie littéraire des siècles suivants.

I Les genres poétiques au Moyen Âge

1 La constitution de la poésie comme genre

La question des genres est relativement complexe au Moyen Âge : l'**usage systématique du vers**, qui facilite à la fois la mémorisation du texte et son accompagnement musical, confond d'abord le roman, le fabliau ou la chanson.

Mais, au cours du **XII^e** siècle, la **poésie devient un genre autonome**, essentiellement dévolu à l'expression amoureuse de la **courtoisie**. Parallèlement, des auteurs comme Rutebeuf inaugurent, à partir du **XIII^e** siècle, une veine plus **réaliste**, voire **satirique**.

Mot clé

La **courtoisie** désigne la culture qui dominait dans les cours des seigneurs médiévaux et en particulier les règles de l'amour courtois, la *fin'amor* occitane.

2 Un âge d'or du lyrisme

Le **XIV^e** siècle correspond à l'âge d'or du lyrisme médiéval : sous l'impulsion notamment de **Guillaume de Machaut**, la poésie invente de nouvelles formes telles que le **rondeau** ou la **ballade**.

Au **XV^e** siècle, **Christine de Pisan**, **Charles d'Orléans** et **François Villon**, dans des voies certes différentes, enrichissent eux aussi le genre lyrique. Cependant, la poésie évolue peu à peu vers un plus grand formalisme.

II Les fonctions du poète médiéval

1 Des conditions sociales variées

Faite à l'origine pour être chantée ou récitée dans les châteaux, la poésie n'aurait pu voir le jour sans un public aristocratique : les premiers poètes sont des **poètes de cour** qui vont de château en château et dépendent de la générosité d'un mécène.

■ Cependant, à côté de ces **poètes itinérants**, tel Rutebeuf, certains poètes sont de **grands seigneurs**. Cette variété sociologique peut être constatée tout au long du Moyen Âge : Charles d'Orléans, surnommé le *Prince-poète* est un duc, quand Guillaume de Machaut est un clerc au service d'un seigneur, et François Villon un voyou.

2 Troubadours et trouvères

Aux ^{xii}^e et ^{xiii}^e siècles, les deux figures majeures du poète sont le troubadour et le trouvère.

■ Le **troubadour** apparaît à la toute fin du ^{xi}^e siècle dans le **sud de la France** : tels Guillaume de Poitiers et Bernard de Ventadour, il écrit en **langue d'oc** et diffuse les codes de la poésie courtoise.

■ Le **trouvère** apparaît au ^{xiii}^e siècle dans le **nord de la France** : tel Thibaut de Champagne, il transpose en langue d'oïl le lyrisme courtois des troubadours.

III Les formes fixes médiévales

C'est au Moyen Âge que la majorité des formes fixes ont été définies : les nombreux traités d'art poétique des ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles fixent les règles de composition de formes généralement héritées de la danse ou de la chanson.

■ La **ballade** est généralement constituée de trois strophes suivies d'un envoi (correspondant à une demi-strophe). Chaque strophe s'achève par un refrain identique, et l'envoi nomme le dédicataire du poème. Elle connaît de nombreuses variantes, selon le nombre et le type de strophes.

■ Le **rondeau** doit son nom à la ronde que l'on dansait lorsqu'on le chantait à l'origine. Sa forme a varié, mais il s'agit, généralement, d'un poème constitué de trois strophes d'octosyllabes ou de décasyllabes, développées sur deux rimes seulement, et comprenant un refrain.



L'ESSENTIEL

La poésie médiévale

Les genres : poésie lyrique, satirique, etc.

Les poètes : poètes itinérants ou seigneurs, trouvères et troubadours

Les formes : la ballade, le rondeau, etc.

La poésie est certainement le grand genre de la Renaissance : particulièrement foisonnante, la production poétique du XVI^e siècle a légué des œuvres immenses à la littérature, à commencer par celles de Marot, de Labé, de Ronsard, de Du Bellay ou d'Agrippa d'Aubigné.

I Les principaux mouvements poétiques du XVI^e siècle

1 Des grands rhétoriciens à l'école lyonnaise

Le XVI^e siècle poétique est né sous l'égide des **grands rhétoriciens**, dont les poèmes se fondent sur un travail très élaboré de la versification.

Ces poètes contribuent donc à enrichir la forme poétique, inventant des rimes complexes, développant l'usage de l'alexandrin et imaginant de nouveaux types de strophes.

Leurs successeurs recherchent une poésie plus simple et plus sincère. Ainsi, **Clément Marot** sait être tout aussi virtuose, mais il donne à ses poèmes des accents personnels et lyriques qui dépassent le simple jeu formel.

La veine de Clément Marot est poursuivie par les auteurs de l'**école lyonnaise** qui s'inspirent de la poésie italienne, en particulier de Pétrarque et du sonnet. Ses plus illustres représentants sont **Maurice Scève** et **Louise Labé**.

Mot clé

Les **grands rhétoriciens** tirent leur nom de la « seconde rhétorique », expression désignant la poésie et l'art de rimer dans les traités littéraires de l'époque.

2 La Pléiade

L'école poétique la plus importante de la Renaissance est certainement la Pléiade, groupe de poètes formé autour de Pierre de **Ronsard** et Joachim **Du Bellay**. Ils veulent enrichir la langue française en la dotant d'œuvres aussi nobles que celles de l'Antiquité. Aussi décident-ils de s'inspirer des grands genres antiques, tels que l'ode.

Ils investissent aussi les nouvelles formes, comme le sonnet, mais s'opposent à la virtuosité parfois gratuite de leurs devanciers.

3 La poésie de la fin du siècle et le baroque

■ Dans le contexte troublé des **guerres de religion**, la poésie se fait **engagée**, donnant de nouveaux accents à la poésie épique française : Ronsard écrit un *Discours des misères de ce temps* (1562), violemment anti-protestant ; le protestant Agrippa d'Aubigné réplique par de véhéments *Tragiques* (1616).

■ Les violences de l'époque donnent aussi naissance à une **poésie lyrique plus intime**, hantée par une mort omniprésente. L'instabilité du monde et le règne des apparences sont ainsi les thèmes majeurs de la poésie de **Sponde** : les premiers âges du baroque sont sombres et pessimistes.

II Les formes fixes du xvi^e siècle

Les poètes du xvi^e siècle exploitent de nouvelles formes, telles que le sonnet ou l'ode.

1 Le sonnet

■ Popularisé par l'italien **Pétrarque** et importé en France au début du xvi^e siècle, le sonnet est toujours constitué de **quatorze vers**, d'abord composés en décasyllabes, puis surtout écrits en alexandrins.

■ Il est construit sur **deux quatrains** de rimes embrassées (*abba abba*) suivis d'**un sizain** (souvent présenté sous la forme de deux tercets), dont la disposition des rimes varie (*ccdeed* pour le sonnet dit « italien », *ccdede* pour le sonnet dit « français »).

2 L'ode

■ L'ode n'est pas tout à fait une forme fixe, car sa composition n'obéit pas à des règles de construction très strictes. Néanmoins, on la considère comme telle car elle est généralement constituée de **strophes identiques**.

■ Héritée de l'Antiquité et remise à la mode par les poètes de la Pléiade, elle est vouée à la **célébration** ou à la **commémoration**.



L'ESSENTIEL

La poésie au xvi^e siècle

Les mouvements

les grands rhétoriciens, l'école lyonnaise, la Pléiade, le baroque

Les formes

le sonnet, l'ode, etc.

La poésie aux XVII^e et XVIII^e siècles

5

☐ OK

Après l'âge d'or de la Renaissance, la poésie de l'âge classique (XVII^e et XVIII^e siècles) peut sembler un peu terne aux yeux du lecteur actuel. Pourtant, elle est marquée par le développement de genres spécifiques et d'œuvres majeures qui méritent d'être étudiés aujourd'hui encore.

I La poésie de l'âge baroque

La poésie de la première moitié du XVII^e siècle emprunte des chemins divers.

- Dans les salons de la **préciosité**, elle se fait mondaine et légère pour pratiquer des genres très codifiés.

- Avec Mathurin Régnier et Paul Scarron, elle explore une veine **satirique** et moqueuse.

- Chez Théophile de Viau, elle devient **personnelle** et chante les joies et les peines de l'existence.

- Avec Saint-Amant, elle exalte les **plaisirs sensuels** quand, chez Tristan L'Hermite, elle se teinte de **mélancolie**.

Mais le grand poète de cette première moitié de siècle, c'est **François de Malherbe**.

- Il incarne une forme de poésie nouvelle, qui refuse l'héritage antique aussi bien que le modèle de la Pléiade.

- Consacrant la supériorité de la forme sur le fond, il fait de l'écriture poétique la **quête d'une langue pure** et engage une véritable régularisation de la versification.

Mot clé

La **préciosité** est un mouvement littéraire et culturel qui s'est développé dans les salons du XVII^e siècle. Il se caractérise par son esthétique raffinée et son art de la conversation.

II La poésie classique

Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, la **diversité** perdure dans la production poétique : on écrit des épopées aussi bien que des jeux de salon, des poèmes religieux aussi bien que des vers de circonstance commandés par le pouvoir.

C'est cependant la **poésie didactique** qui voit s'épanouir les deux grands poètes de ce temps, Jean de La Fontaine et Nicolas Boileau.

FRANÇAIS

MATHS

PHYSIQUE
CHIMIE

SVT

HISTOIRE
GÉOGRAPHIE

SES

ANGLAIS

- **Jean de la Fontaine** est l'auteur de célèbres *Fables* (1668-1694) dont les vers plaisants délivrent un enseignement moral par l'intermédiaire d'un récit divertissant.
- **Nicolas Boileau** est l'auteur d'un non moins fameux *Art poétique* (1674) dont les mille cent vers diffusent les principes du classicisme concernant les grands genres littéraires, parmi lesquels la poésie.

III La poésie au XVIII^e siècle

■ Si la poésie perdure tout au long du siècle des Lumières sous la forme d'un jeu de salon, elle reste le parent pauvre d'un **âge dominé par la raison et dédié à la prose philosophique**.

■ La fin du siècle est cependant marquée par un **retour du sentiment** et, à travers lui, de la poésie lyrique : les années 1770-1800 annoncent ainsi la révolution **romantique** du siècle suivant.

■ L'œuvre d'**André Chénier** est exemplaire de la poésie de cette fin de siècle : prenant modèle sur l'Antiquité, elle réhabilite l'inspiration créatrice et l'expression du sentiment, en particulier dans ses *Élégies* (écrites autour de 1785) et ses *Odes* (écrites en 1794), recueils publiés de façon posthume en 1819.

Mot clé

Parce qu'elles anticipent certaines caractéristiques du romantisme, on qualifie souvent de **préromantiques** les œuvres de la fin du XVIII^e siècle ; il ne s'agit cependant que d'une construction rétrospective.



L'ESSENTIEL

La poésie aux XVII^e et XVIII^e siècles

Les mouvements

- baroque
- classicisme
- pré-romantisme

Les genres

- poésie lyrique (Tristan L'Hermite, François de Malherbe, Chénier)
- poésie didactique (La Fontaine, Boileau)
- poésie satirique (Scarron)

La littérature d'idées peut prendre des formes très différentes : elle se développe dans des genres proprement argumentatifs, mais peut aussi apparaître dans d'autres genres.

I Les genres proprement argumentatifs

1 Le genre de l'essai

● L'essai est un **texte argumentatif en prose** dans lequel l'auteur expose directement son point de vue, et le défend à l'aide d'arguments et d'exemples.

À noter

C'est Montaigne qui invente le genre au XVI^e siècle : ses *Essais* sont une œuvre foisonnante, sans ordre apparent.



● À partir du XVII^e siècle, l'essai prend une dimension objective et une apparence rigoureuse ; lorsqu'il vise à l'exhaustivité, il se rapproche du **traité**. Il reste, du XIX^e au XXI^e siècle, le genre privilégié de la littérature d'idées.

2 Les genres polémiques

● Le **pamphlet** est un écrit bref à la tonalité polémique, comme lorsque Victor Hugo s'attaque à Napoléon III dans *Napoléon le petit*, en 1852.

● La **satire** vise à dénoncer les vices des hommes ; proche du pamphlet, elle est néanmoins plus moqueuse et plus développée. Victor Hugo publie aussi un recueil satirique contre Napoléon III en 1852 : *Les Châtiments*.

3 Les genres de l'éloquence

● Certains textes argumentatifs s'inspirent de l'éloquence **judiciaire** : ils ressemblent à une **plaidoirie** ou un **plaidoyer** lorsqu'ils exposent des arguments en faveur d'une personne, d'une institution ou d'une idée, à un **réquisitoire** lorsqu'ils s'y opposent, voire les accusent.

● De même, la littérature s'inspire parfois de la rhétorique **politique** : elle mime son éloquence dans le **discours**, ou met en scène le débat délibératif dans le **dialogue**.

4 Les genres journalistiques

Avec le développement de la presse aux XIX^e et XX^e siècles, de nouveaux genres argumentatifs apparaissent, qui dépendent directement de l'écriture journalistique.

- La **lettre ouverte** est un article souvent polémique, qui prend l'apparence d'une lettre publique, par exemple « J'accuse... ! » publié par Zola dans le journal *L'Aurore* en 1898.
- La **tribune** est, dans un journal, un espace réservé à l'expression libre et publique d'idées laissées à la responsabilité de leur auteur.
- L'**éditorial** est un article qui émane de la direction même du journal ; à ce titre, il est souvent plus engagé qu'un simple article.
- La **chronique** est une rubrique tenue par un auteur à un rythme régulier de publication, par exemple sur l'actualité littéraire.

5 Les genres du débat esthétique

Dans les débats esthétiques, les écrivains exposent leurs convictions dans des genres spécifiques, en particulier :

- la **préface**, qui précède l'œuvre proprement dite en explicitant ses enjeux, comme la Préface de *Cromwell* de Victor Hugo, en 1827 ;
- le **manifeste**, qui expose les conceptions littéraires d'un mouvement, comme le *Manifeste du surréalisme* d'André Breton, en 1924.

II L'argumentation dans les autres genres littéraires

- Des passages de **romans** peuvent donner lieu à de véritables argumentations. C'est en particulier le cas du **roman à thèse** : dans le roman *Le Dernier Jour d'un condamné* (1829) par exemple, Hugo met le récit au service de son combat contre la peine de mort.
- La poésie peut elle aussi prendre une dimension argumentative, par exemple dans le cadre de la **poésie engagée** ou **didactique**. ► FICHES 1 À 5
- Au théâtre, les **monologues délibératifs** ont une évidente dimension argumentative ; les **dialogues**, quant à eux, permettent de confronter des thèses opposées et d'incarner le débat d'idées, comme dans *Les Mains sales* de Sartre (1948).



L'ESSENTIEL

L'argumentation

Dans les genres argumentatifs :
essai, pamphlet, réquisitoire, satire...

Dans les autres genres :
roman à thèse, poésie engagée,
théâtre d'idées...

Pour analyser la dimension argumentative du texte, il faut déterminer les objectifs qu'il poursuit, repérer ses principaux arguments, et plus largement définir la stratégie qu'il met en place pour atteindre son but.

I Les visées du texte argumentatif

- Lorsqu'on **démontre** une thèse, on en **prouve la véracité** par des éléments irréfutables. La démonstration est rationnelle et logique ; ses conclusions sont indiscutables.
- Lorsqu'on **convainc** quelqu'un, on l'amène à **reconnaître rationnellement** que l'opinion que l'on défend est juste. La différence avec la démonstration est que la thèse n'est pas irréfutable.
- Lorsqu'on **persuade** quelqu'un, on l'amène à **reconnaître par le biais de sa sensibilité** que l'opinion que l'on défend est juste. La persuasion préfère l'émotion aux arguments logiques.

II Les éléments du texte argumentatif

Dans le cadre de la littérature d'idées, il est essentiel de savoir repérer le thème, la thèse, les arguments et les exemples du texte argumentatif.

- Le **thème** est le sujet de l'argumentation ; c'est la question à laquelle le locuteur répond à travers sa thèse.
- La **thèse** est la proposition que défend le locuteur (que ce soit l'auteur du texte ou un personnage fictif) ; elle constitue l'idée fondamentale du texte. On distingue plus précisément la **thèse soutenue** (celle que défend le locuteur) et la **thèse rejetée** ou antithèse (celle que défendent ses adversaires et que le locuteur cherche à réfuter).

● L'**argument** est une proposition donnée comme **vraie**, qui permet au locuteur de prouver le bien-fondé de sa thèse ou de réfuter la thèse adverse (on parle alors de **contre-argument**).

● L'**exemple** est un élément concret, venant illustrer l'argument pour convaincre pleinement le destinataire. Il soumet thèse et arguments à l'épreuve de faits avérés.

À noter

Parfois, le locuteur utilise des **arguments de mauvaise foi** (qu'il sait non fondés ou faussement logiques).

III Les stratégies argumentatives

Pour convaincre, le locuteur peut adopter des stratégies diverses.

1 Employer un raisonnement logique

- Le **raisonnement par induction** part de l'exemple et des faits particuliers pour parvenir à la vérité générale.
- Le **raisonnement par déduction**, à l'inverse, part d'une vérité générale pour justifier une conclusion particulière.

2 S'appuyer sur un argument d'autorité

- Pour soutenir son argumentation, on peut citer les propos d'une personnalité ou un ouvrage dont tout le monde reconnaît l'autorité dans le domaine en question : on parle alors d'un **argument d'autorité**.
- L'argument d'autorité peut aussi prendre la forme d'un **proverbe** ou d'un lieu commun, censés exprimer une sagesse partagée par tous.

3 Prendre en compte la thèse adverse

- Le **raisonnement concessif** donne raison à l'adversaire sur quelques points, avant de réfuter l'essentiel de son argumentation.
- Le **raisonnement par l'absurde** fait mine d'adopter la thèse adverse pour en tirer des conséquences ridicules ; cela permet au locuteur de montrer que l'idée de départ, autrement dit la thèse adverse, est illogique.
- L'**ironie** prend aussi en compte la thèse adverse : elle feint d'adopter les arguments de l'adversaire pour mieux les tourner en dérision.



L'ESSENTIEL

Étudier un texte argumentatif

Déterminer son objectif :
démontrer ? convaincre ? persuader ?

Identifier son thème, sa thèse,
ses arguments, ses exemples

Définir sa stratégie : raisonnement
logique ? argument d'autorité ?
prise en compte de la thèse adverse ?